

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/article44992>

Réseau Sortir du nucléaire > Le Réseau en action > Campagnes et mobilisations nationales > Non à l'EPR de Flamanville > Actualités de campagne > **L'EPR est périmé, saisissez l'occasion de l'abandonner !**

15 octobre 2015

L'EPR est périmé, saisissez l'occasion de l'abandonner !

EDF vient de déposer une demande de modification du décret d'autorisation de création de l'EPR de Flamanville afin de pouvoir repousser la date initialement prévue pour sa mise en service. Le Réseau "Sortir du nucléaire" réclame l'abandon d'un réacteur périmé dans tous les sens du terme, qui a dépassé les délais de mise en service prescrits et qui constitue un verrou pour une véritable transition.



Délai de mise en service dépassé pour l'EPR

Le décret d'autorisation de création de l'EPR, délivré en avril 2007, prévoyait que le réacteur soit mis en service dans un délai de 10 ans [1]. Au vu du [retard considérable du chantier](#), la mise en service du réacteur en 2017 est exclue depuis longtemps. EDF vient donc de déposer, auprès du Ministère de l'Ecologie, une demande de modification du décret d'autorisation de création afin de repousser ce délai. Si celle-ci constitue une modification notable [2], EDF devra compter avec une nouvelle procédure d'autorisation comprenant la réalisation d'une enquête publique.

Mais le Code de l'environnement propose pourtant une issue spécifique lorsque le délai de mise en service d'une installation nucléaire de base n'est pas respecté : l'abrogation pure et simple de l'autorisation de l'installation, qui mettrait fin définitivement au projet [3].

L'EPR est périmé, il doit être abandonné !

Le Réseau "Sortir du nucléaire" appelle l'exécutif à ouvrir les yeux et à abandonner définitivement le programme EPR, symbole d'un système énergétique dépassé et mortifère. Malfaçons en cascade, cuve défectueuse et dangereuse dès sa conception, risques liés au mode de pilotage [4] : si l'EPR est un jour mis en fonctionnement, il représentera une menace inacceptable.

Il faut arrêter les frais dès maintenant. Plusieurs centaines de travailleurs étrangers ont été exploités et ont subi des violations éhontées du droit du travail sur ce chantier absurde [5]. En pleine période d'austérité, il est indécent de continuer à gaspiller autant de milliards dans ce grand projet inutile, imposé et dangereux, alors qu'ils pourraient être investis efficacement dans les énergies renouvelables et les économies d'énergie [6].

Le Réseau "Sortir du nucléaire" appelle l'exécutif à décréter l'abandon du chantier et envisage de contester tout décret qui permettrait de prolonger la folie de l'EPR.

Dans tous les cas, le Réseau "Sortir du nucléaire" appelle à rejoindre massivement la mobilisation contre l'EPR qui aura lieu en octobre 2016.

Contacts presse :



Porte-parole - 02 43 94 72 88



Juriste - 07 62 58 01 23

Chargée de communication - 06 64 66 01 23